



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre de Recherche en Histoire Européenne
Comparée
CRHEC
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Benoist PIERRE, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Recherche en Histoire Européenne Comparée
Acronyme de l'unité :	CRHEC
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4392
Nom du directeur (2013-2014) :	M ^{me} Catherine BRICE
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M ^{me} Catherine BRICE

Membres du comité d'experts

Président : M. Benoist PIERRE, Université François-Rabelais, Tours

Experts :

- M. Frédéric BOUTOULLE, Université Bordeaux-Montaigne Bordeaux 3
- M. François DUBASQUE, Université de Poitiers (représentant du CNU)
- M^{me} Sylvie PITTIA, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne (représentante du CNU)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Lucie GOURNAY, UPEC

M^{me} Marie-Emmanuelle PLAGNOL (directrice de l'École Doctoral Cultures et Sociétés)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CRHEC est de création récente puisqu'il est né en 2009 de la fusion de 3 équipes d'historiens de l'Université Paris 12 Val-de-Marne : le Centre Jean-Charles Picard (histoire ancienne) ; le Centre de Recherche et de Publication en Histoire Européenne (CREPHE) qui rassemblait les historiens médiévistes et modernistes ; l'Institut Jean-Baptiste Say (histoire contemporaine).

Cette fusion, souhaitée par l'université, a été largement anticipée et préparée par les enseignants-chercheurs des différentes équipes. L'EA s'est organisée autour de 3 axes, comme cela avait été initialement prévu. L'ensemble des périodes historiques est représenté, et la couverture diachronique a été pensée de façon thématique : une thématique en histoire Ancienne (« Religion et pouvoir dans l'Antiquité ») ; une thématique transversale Moyen-Âge-Moderne (« Histoire comparée des États, des sociétés et des cultures européennes ») ; 2 thématiques contemporaines (« Histoire comparée des mondes contemporains » et « La ville, laboratoire de la contemporanéité »).

Le CRHEC est localisé dans les bâtiments de l'Université Paris-Est-Créteil, Bâtiment I, 61 avenue du Général de Gaulle, 94010, à Créteil.

Équipe de direction

M^{me} Catherine BRICE, directrice de l'EA depuis février 2013 (ancienne directrice, M^{me} Florence BOURILLON)

Nomenclature AERES

SHS 6_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	23	22
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3 PREM + 1 non signalé dans l'annexe 9	3 PREM + 1 non signalé dans l'annexe 9
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	27	26

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	19	
Thèses soutenues	17	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Né de la fusion de 3 équipes en 2009, le CRHEC a été profondément remanié suite à de nombreux départs qui ont tous été remplacés. En dépit de ce contexte mouvant, mais désormais relativement stable, l'EA s'est adaptée et a réussi, en l'espace de quatre ou cinq ans, cette intégration interne. Le CRHEC a su nouer des partenariats à différentes échelles locales, nationales et internationales. Bien soutenue par la Direction de l'Université Paris-Est Créteil, l'EA fait montre d'un dynamisme notoire dans des publications reconnues et dans l'organisation, le plus souvent externalisée, de colloques et de manifestations scientifiques qui débouchent généralement sur des publications de qualité. Cela a incontestablement permis à l'équipe de s'affirmer dans le paysage de la recherche historique et de se distinguer aussi par le dépôt et l'obtention de deux ANR.

Même si les priorités scientifiques pour les cinq prochaines années mériteraient encore d'être consolidées et recentrées, il faut saluer la volonté de tendre vers plus de transversalité diachronique autour d'une histoire européenne comparée, qui reste la thématique centrale du laboratoire.

Cependant, le manque de structuration interne de l'EA et le caractère encore approximatif de sa gestion pourraient à terme lui être préjudiciables, surtout dans le nouveau contexte de la fusion des deux universités de l'Est parisien, qu'elle n'a pas suffisamment anticipée. Elle pourrait également en profiter pour envisager des ouvertures vers d'autres laboratoires et d'autres disciplines SHS. Cela devrait, en tous les cas, donner rapidement lieu à des efforts de rationalisation et à une plus grande implication dans la formation par la recherche, permettant ainsi de mieux préparer l'avenir scientifique de l'équipe.

Points forts et possibilités liées au contexte

- Une production scientifique, qui en dépit de la taille modeste de l'équipe et des mouvements de personnel qui l'ont affectée, est riche et diversifiée pour les trois « pôles » scientifiques du contrat et, de manière assez homogène, pour les quatre périodes historiques concernées.

- Le rayonnement et l'attractivité académiques du CRHEC qui se traduisent par l'implication des EC dans des projets nationaux et internationaux, des expertises en France et à l'étranger, le pilotage de 2 ANR et l'obtention de plusieurs prix.

- Les interactions de l'équipe du CRHEC avec l'environnement social, économique et culturel que révèlent les nombreux partenariats établis et qui s'étendent à un large panel d'opportunités ouvertes aux SHS.

- La valorisation des résultats et la vulgarisation des savoirs dont bénéficie le master professionnel « Histoire et médias ».

- La situation financière de l'EA qui, grâce principalement aux 3 IUF, à l'obtention de 2 ANR et à la dotation récurrente importante accordée par la tutelle, permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

- Le projet quinquennal qui s'engage vers plus de transversalité diachronique et renforce le travail collectif en définissant 4 grands axes sur la thématique centrale d'une histoire européenne comparée.
- Le renouvellement dans la continuité de l'identité scientifique de l'équipe qui tient compte des partenariats déjà tissés.

Points faibles et risques liés au contexte

- La gouvernance et l'organisation de l'EA qui gagneraient à être mieux structurées pour se prémunir contre un contexte moins favorable.
- La situation comptable de l'Équipe qui n'est pas établie avec suffisamment de rigueur et ne permet pas une optimisation maximale des crédits alloués. Mais il est vrai que la récente attribution d'un poste d'assistant administratif et scientifique au niveau de la faculté LLSH devrait à terme améliorer la situation.
- Un trop grand nombre de sous-axes dans le prochain contrat qui dilue l'implication des EC et affaiblit la dynamique salutaire de transversalité diachronique.
- Un trop grand nombre de doctorants sans financement (2/3 du total) et donc dans l'obligation de travailler, certains étant cependant détenteurs d'un concours de l'enseignement secondaire, qu'ils soient en report de stage, en poste ou allocataires-moniteurs.
- La durée moyenne des thèses soutenues qui, dans un tel contexte, s'élève à 6 ans et est donc trop longue.
- Pour les mêmes raisons, des conditions d'encadrement doctoral et de formation par la recherche qui ne sont pas optimales.
- Sur le plan scientifique, un manque de réflexion stratégique sur le positionnement à l'égard de l'histoire globale et connectée, et des potentialités de partenariats internationaux qu'elle pourrait à terme générer.

Recommandations

- Multiplier les occasions et les lieux de rencontre collectifs avec les doctorants.
- Limiter le nombre et la fréquence des colloques pour se concentrer davantage sur des recherches individuelles et collectives, comme des productions transversales permettant de répondre à de nouveaux appels à projet.
- Accroître la visibilité de la vie du laboratoire et des programmes sur le site web.
- Augmenter la mobilité entrante et surtout sortante des EC et mieux l'insérer dans la programmation scientifique du laboratoire.
- Mieux discerner dans les conventions des ordres de priorités hiérarchiques et mieux identifier les contours, comme les potentialités matérielles et scientifiques des partenariats.
- Établir en relation avec la tutelle, des documents comptables précis et un budget prévisionnel par année civile, afin de suivre la politique scientifique et les choix stratégiques de l'EA.
- Permettre à la direction de l'EA d'assumer plus fermement la responsabilité de la gestion financière.
- Ne pas rejeter le principe de collégialité qui a prévalu jusqu'ici dans la prise de décision, mais en le réservant principalement à la définition et la mise en œuvre de la programmation scientifique.
- Renforcer l'organisation prévisionnelle et la stratégie scientifique de l'EA, ce qui revient, pour le prochain contrat, à consolider également la cohérence des axes thématiques (réduction des sous-axes, intégration de l'axe « corpus » dans les priorités thématiques...) et à afficher plus franchement des priorités scientifiques, en lien notamment avec la programmation des appels à projet et le nouveau contexte de la COMUE.
- Accoler aux priorités ainsi définies des responsables et des dotations propres.
- Mieux anticiper la perspective d'une fusion entre l'Université Paris-Est Créteil et l'Université Paris-Est Marne La Vallée, et mieux préparer, dans ce cadre, le rapprochement des programmes scientifiques avec d'autres laboratoires.

- Profiter aussi de cette transition pour envisager la transdisciplinarité en sciences humaines et sociales, en lien avec la programmation scientifique du prochain contrat et avec la réalité des forces en présence.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique, en dépit de la taille modeste de l'unité, est riche et diversifiée : 87 ouvrages individuels ou collectifs dont 3 primés, 80 articles dans des revues à comité de lecture, nombreux colloques nationaux et internationaux (40 colloques et 34 journées d'études), etc. Le bilan des productions scientifiques (on retiendra ici seulement les ouvrages publiés depuis 2009, début du contrat qui s'achève) doit également tenir compte de nombreux mouvements de personnel (mutations, retraites, promotions) et du renouvellement de l'entité, particulièrement accentué en 21^e section. Si l'on doit reconnaître au CRHEC un très grand dynamisme dans l'organisation, le plus souvent externalisée, de colloques et de manifestations scientifiques qui ont débouché sur des publications de qualité et permis au CRHEC de s'affirmer dans le paysage de la recherche historique en l'espace de quelques années seulement, on peut se demander si la prochaine programmation scientifique ne devrait pas en limiter le nombre et la fréquence pour se concentrer davantage sur des recherches individuelles et des productions collectives transversales permettant de construire à terme de nouveaux appels à projet. Au vu de la structuration essentiellement synchronique des axes de recherche actuels, le Comité a jugé pertinent d'apporter un éclairage supplémentaire par période.

Depuis 2008, tous les postes d'antiquisants ont été renouvelés. 3 Maîtres de conférences ont été recrutés entre 2010 et 2013 et 1 Professeur est arrivé par mutation en 2012. L'inventaire des publications est donc plus mouvant en Antiquité que pour les autres périodes et il faut tenir compte de la jeunesse de l'effectif du côté des Maîtres de conférences. La production en histoire ancienne est de qualité, elle s'inscrit dans des thématiques pour lesquelles depuis longtemps le laboratoire cristolien est connu : l'Antiquité tardive, le christianisme, la topographie des cités chrétiennes de la Gaule. Il faut signaler aussi le développement des travaux sur la Croatie dans l'Antiquité, sur l'épigraphie latine de la Gaule. D'autres domaines peuvent gagner en visibilité à la faveur des recrutements récents (l'anthropologie des spectacles dans le monde grec, le judaïsme hellénisé, l'histoire économique du monde grec). L'ouverture internationale des recherches conduites sur les mondes anciens par les chercheurs rattachés au CRHEC est incontestable, et confortée par les nombreuses collaborations individuelles avec des instituts de recherche à l'étranger par exemple. La sélectivité des supports de publication répond à de bons standards d'exigence. Leur impact scientifique est en revanche délicat à apprécier de façon synthétique car plus hétérogène : la part propre des programmes pilotés par le CRHEC dans la notoriété des publications est difficilement mesurable.

Malgré des mouvements de personnels qui ont affecté près de la moitié de ses membres (2 mutations compensées par 2 recrutements), l'équipe des médiévistes, regroupée avec les modernistes dans le pôle 2 « Histoire comparée des États, des sociétés et des cultures européennes (Moyen Âge - Temps modernes) », se distingue par le nombre et la qualité de ses productions scientifiques, notamment des éditions critiques et des instruments de travail originaux. Il résulte de ce dynamisme d'importants renouvellements sur les questionnements abordés. L'étude des savoirs et des milieux qui les élaborent, un domaine dans lequel la réputation de l'unité est bien établie, s'est orientée vers des directions prometteuses à la faveur des recrutements, en particulier vers les sciences. L'ouverture internationale, qui s'appuie sur les régions les mieux connues des membres du CRHEC (Scandinavie, Germanie, Orient), donne lieu à des travaux remarquables sur des thèmes porteurs comme les contacts avec l'Orient ou l'élection royale en Scandinavie, malgré l'absence de partenariats internationaux sur cet espace et ces thématiques. Quant au 4^e axe du pôle 2, dédié à l'édition de sources et essentiellement alimenté par les travaux des médiévistes, il a pâti du départ de deux collègues.

Sur le plan des effectifs, l'équipe d'histoire moderne a été la plus stable, malgré l'absence prolongée d'un EC. Les autres EC s'insèrent principalement dans la thématique « Construction des sociétés et des États européens » du pôle 2, en lien étroit avec les médiévistes et autour de plusieurs champs de recherche, principalement la construction des systèmes politiques européens, la relation entre gouvernants et gouvernés, la fiscalité, les cours européennes. Outre la qualité de sa production, sur l'histoire des sciences ou la construction des états modernes par exemple, et la codirection de l'ANR POCRAM (POUvoir politique et Conversion Religieuse, Antiquité-période Moderne), l'unité se signale par une spécialisation sur deux aires culturelles européennes principales, via deux postes de MCF (Espagne, Russie). Cela élargit l'analyse croisée et rend possible les études spécifiques sur ces espaces frontalières. Signalons que plusieurs des partenariats internationaux ont été tissés indirectement via la participation de plusieurs EC au Centre de recherches du château de Versailles.

L'activité en histoire contemporaine s'est structurée autour de 3 axes principaux : jeunesse et engagement en Europe, l'État nation, le phénomène urbain. Elle a donné lieu à une intense production scientifique qui a pris des formes variées : publication d'actes de colloque, livres primés, bases de données etc. Mais au-delà de la production, on peut mesurer la qualité exceptionnelle des travaux à l'originalité des approches, tout particulièrement en histoire culturelle et en histoire culturelle du politique, et à leur rayonnement dans le monde académique. Le programme ANR « La fraternité comme catégorie de l'engagement politique en Europe, 1820-1920 », porté par le CRHEC, témoigne de cette reconnaissance. La perspective résolument comparatiste se traduit par une bonne ouverture internationale, fruit de plusieurs collaborations, en particulier avec l'Italie. On pourra seulement regretter que trop peu de publications intègrent des supports éditoriaux étrangers ou des revues étrangères à rayonnement international.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Nombreux sont les EC de l'EA à être impliqués dans des projets nationaux et internationaux, via surtout des comités scientifiques, des participations à des colloques, des expertises scientifiques, des séjours de recherche, et des collaborations scientifiques avec des laboratoires français et étrangers. L'EA collabore avec des laboratoires français (l'IHRIS de Lille, le CRHIPA de Grenoble, le Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, l'ACP de l'UPEM) et, à l'international, avec des universités étrangères de premier plan (entre autres Cambridge, Roma La Sapienza, Courtauld Institute-Londres) et les Écoles françaises à l'étranger (École française de Rome, Casa de Velasquez). La carte proposée dans le rapport, bien que peu lisible, permet tout de même de deviner la diversité des relations établies, même si l'essentiel de l'activité se réduit à la participation à des colloques. Le CRHEC a su également nouer des partenariats judicieux, à Paris et en Ile-de-France, qui lui apportent le cadre matériel et la visibilité nécessaires à sa programmation scientifique.

Sur la période considérée, l'EA a piloté ou pilote 2 ANR : « La fraternité comme catégorie de l'engagement politique en Europe, 1820-1920 » (projet blanc, 2009-2012) et POCRAM « POUvoir politique et Conversion Religieuse, Antiquité-période Moderne » (2013-2017). Le CRHEC a obtenu des financements régionaux : Ville de Paris, Conseil Régional d'Ile de France, Cité nationale de l'histoire de l'immigration... tous établis sur projet.

Le rayonnement du laboratoire se traduit également par la circulation de ses chercheurs à l'étranger (principalement par la participation à des séminaires et des colloques) et par l'accueil de chercheurs étrangers. Un tableau de synthèse inséré dans le rapport aurait permis au comité d'experts de mieux comprendre la fréquence, la nature et les objectifs scientifiques de ces déplacements à l'étranger qui, de fait, apparaissent difficiles à saisir. Le rapport, qui appelle de ses vœux une plus grande mobilité sortante, laisse entendre qu'elle est le plus souvent ponctuelle et liée à des manifestations scientifiques ou des voyages d'études personnels. L'insertion des EC et des chercheurs invités au CRHEC (hors Erasmus) n'est pas non plus bien explicitée et ni le tableau de synthèse des « Enseignants-chercheurs et chercheurs invités au CRHEC », ni l'analyse des priorités et des moyens ne permettent de connaître précisément les motifs des invitations et les synergies scientifiques qu'elles ont pu éventuellement créer au sein du laboratoire.

Ce rayonnement de l'EA a été récompensé par plusieurs prix à destination des étudiants de Master et de doctorat (Prix du Conseil général du Val de Marne, le Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, le CTHS) et par plusieurs prix nationaux remportés par des EC (Prix Augustin-Thierry de la Ville de Paris, Prix de la Biographie française de l'Académie Française, Grand Prix d'histoire Châteaubriand, 2^e Prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Certains EC du CRHEC se signalent enfin par leur implication dans les expertises en France et à l'étranger : comités de rédaction de revues, ANR, AERES, CNU, etc. Les domaines de l'édition et de la direction de collection ne sont pas représentés.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les interactions de l'équipe du CRHEC avec l'environnement social, économique et culturel sont fortes. Les partenariats noués s'étendent sur un large panel d'opportunités ouvertes aux SHS, principalement avec les institutions de Paris et de l'est parisien, comme le Comité d'histoire de la ville de Paris, le CG 94, le musée Fragonard, l'École Vétérinaire, les sociétés savantes, même s'ils pourraient encore mieux prendre en compte la DRAC ou d'autres acteurs extra-académiques du Val de Marne. Ces partenariats fournissent des supports indispensables à l'organisation des manifestations scientifiques et contribuent, comme dans le cas du partenariat avec le Musée Fragonard, à faire émerger de nouvelles problématiques de recherche. Cependant, faute de discerner, dans la liste des conventions, le détail de leurs modalités respectives (aide à édition, vacations, prêts de salles, traductions, durée, montants engagés,

etc.), le comité d'experts mesure imparfaitement ce qui relève des partenariats noués spécifiquement par le CRHEC, l'UPEC ou par les membres de l'unité.

L'EA se distingue aussi en matière de diffusion des résultats de la recherche et par l'investissement des secteurs touchant le grand public comme les expositions, la réalisation de documentaires, les conférences grand public, les contributions dans la presse ou la participation à des émissions de radio-TV. La longue liste de ces contributions témoigne du rayonnement d'une grande partie des membres de l'unité, et de leur souci de valoriser les résultats scientifiques, localement ou à l'échelle nationale, comme à l'occasion des Rendez-vous de l'Histoire de Blois. Le master professionnel « Histoire et médias. Conservation et documentation de l'image et du son » tire profit de cette capacité d'interaction et s'appuie plus spécifiquement sur un partenariat avec les Archives Départementales 94 et l'ECPAD.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'unité se caractérise par la superposition entre laboratoire de recherche et département d'histoire. Cette situation peut expliquer la différence d'analyse entre le laboratoire et sa tutelle quant à la question des locaux : l'un déplore la perte de salles attribuées en propre, l'autre rappelle que chaque EC dispose de bureau, et se place dans une logique de mutualisation, pour répondre à la pénurie de salles de cours. Seuls les allocataires moniteurs accèdent actuellement aux bureaux partagés des enseignants-chercheurs.

La structuration de l'unité est chose récente, et le comité d'experts n'a pu en percevoir les premiers effets. Le jour de la visite, la première élection d'un représentant des doctorants au conseil de laboratoire ne datait que de quelques semaines. Les assemblées générales sont la règle, 3 à 4 fois par an. Le poids des traditions joue à plein : l'EA est elle-même le produit d'une fusion de trois petites unités de recherche et sa taille reste modeste. Du coup, les EC expriment un fort attachement à un fonctionnement collégial et n'ont pas ressenti le besoin de structurer plus fermement l'unité. Cette souplesse a sûrement eu des avantages pour réaliser, au cours du précédent contrat, le rapprochement des trois équipes primitives. Cette même souplesse a aussi été possible parce que le laboratoire connaissait une relative aisance financière, confortée par les nombreux partenariats et les crédits IUF de plusieurs de ses membres.

Toutefois, des flottements administratifs sont perceptibles et pourraient rendre à terme difficile la gestion financière si des restrictions de crédits venaient peser sur la vie scientifique de l'EA. Le CRHEC a un budget prévisionnel établi à la fin de l'année civile et réactualisé en DBM1 et DBM2. Aucun document n'explicite la répartition des dépenses, au moins par grandes masses : missions, vacations, opérations scientifiques, aides aux publications. Quel est le montant des réserves en début d'exercice ? Quel est en moyenne le taux d'exécution fin juin ? Quel est le calendrier et quelles sont les modalités de remontée des demandes de moyens au sein de l'unité ? Les différents programmes ne font pas l'objet d'une dotation propre : les financements sont présentés et accordés au fil de l'eau, après discussion dans les assemblées générales de l'unité. La faiblesse de l'organisation prévisionnelle interroge, et on ne parvient pas à distinguer de véritables clés de répartition budgétaire, ni la logique qui présiderait à leur établissement. De même, une synthèse des contributions financières fournies par les partenaires extérieurs pour des projets portés à titre principal par le CRHEC eût été bienvenue (particulièrement pour les apports des collectivités locales : Conseil général du Val-de-Marne, région Ile-de-France, ville de Paris). Les aides reçues à travers le BQR auraient mérité une courte fiche de présentation. De façon générale, le comité d'experts regrette que les seuls documents fournis concernent les recettes et ressources de l'unité : aucune information n'est donnée sur la ventilation des dépenses, rien n'est dit de l'exécution des budgets. Du coup, le regret formulé dans le document de synthèse (impossibilité d'avoir une vision claire des sommes engagées, et *a fortiori* des sommes dépensées) perd de sa force. De même les discordances de présentation entre l'École Doctorale et l'EA concernant le financement des missions pour les doctorants n'ont pas, en dépit des questions posées durant les entretiens, débouchés sur une clarification. Quoi qu'il en soit, le personnel administratif en charge de l'unité (qui partage son temps entre plusieurs EA) assure avec efficacité le suivi comptable et gestionnaire. En revanche, la responsabilité et l'engagement de la direction dans la conduite des affaires financières doivent être plus fermement assumés.

La perspective d'une fusion entre Paris-Est Créteil (UPEC) et Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), même si elle n'est pas précipitée, se dessine : dans ce cadre, des unités de recherche comme le CRHEC devront faire converger leurs programmes, mais aussi leurs modes de fonctionnement. Préparer la voie de cette transition, en préservant la dimension collégiale tout en répondant plus clairement aux nécessités de structuration est une mission prioritaire de la direction et du conseil de laboratoire, qui doivent œuvrer à la rationalisation de la gestion financière, à la hiérarchisation comme à la critérisation des dépenses.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut relever et approuver l'effort important de la tutelle pour la dotation récurrente (entre 35 et 38 000 € annuels, confortés par environ 8 000 € à 9 000 € de crédits d'équipement). Cette

dotation récurrente est consolidée par les ressources venues de trois IUF et d'une ANR (environ 17 000 € HT au total entre 2011 et 2012). L'unité bénéficie donc de moyens financiers qui garantissent une certaine sérénité à son activité scientifique et en soutiennent les ambitions. Si des restrictions budgétaires doivent s'appliquer dans les années à venir, ou si d'aventure les sources de financements extérieurs venaient à se tarir, la tutelle devra garantir l'authentique rayonnement scientifique de l'unité et de ses membres en apportant les moyens d'une activité soutenue.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CRHEC est l'une des EA de l'École Doctorale « Cultures et Sociétés » commune à l'UPEC et l'UPEM et qui regroupe, sur deux sites à Créteil et à Champs-sur-Marne, huit équipes d'accueil en Lettres, Arts, Sciences humaines et Sciences sociales.

Le CRHEC intervient dans la formation à la recherche dans le cadre du Master Histoire 2e année, spécialité professionnelle « Histoire et médias, conservation et documentation de l'image et du son ». Cette formation professionnalisante accueille chaque année une vingtaine d'étudiants, dont un tiers est issu du Master Histoire 1re année, les autres provenant de l'extérieur. Elle s'appuie sur les enseignements des EC du CRHEC et de professionnels des Archives départementales du Val-de-Marne, de l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense), et d'entreprises de production. Le Master 2 recherche, qui constitue le vivier privilégié des doctorants de l'EA (la moitié des thèses en cours), connaît quant à lui une érosion des effectifs (7 inscrits en 2013-2014), ce qui explique en partie, sans doute, le faible nombre de thèses.

En effet, 17 thèses ont été soutenues depuis 2008 et une vingtaine de thèses sont actuellement en cours. Malgré des imprécisions et lacunes regrettables dans la présentation statistique fournie au comité d'experts, quelques caractéristiques ont pu toutefois être dégagées. Le nombre d'allocations et de contrats doctoraux est faible : un tiers seulement des thèses bénéficient d'un financement. Cette situation contribue au prolongement parfois excessif de la durée de préparation du doctorat, réalisé le plus souvent en parallèle avec une activité professionnelle à plein temps. La durée moyenne s'élève à 6 ans pour les thèses soutenues, tandis que 7 des 20 doctorants sont inscrits en cinquième année de thèse et plus.

Confrontée à la dispersion de ses doctorants dont la grande majorité occupe un emploi hors de l'université, l'équipe reconnaît sans peine que les conditions d'encadrement ne sont pas optimales. La faible mobilisation des doctorants dans l'évaluation de l'entité de recherche en donne un aperçu : 4 d'entre eux seulement étaient présents lors de la rencontre avec les experts. L'EA tente de pallier cette difficulté par la qualité des relations individuelles nouées entre doctorants et directeurs de recherche. Ces derniers encouragent leurs étudiants à publier dans des revues à comités de lecture et à participer à des manifestations scientifiques, l'unité de recherche couvrant ponctuellement les frais occasionnés.

Pour autant, cette situation devrait inciter l'EA à multiplier les occasions et lieux de rencontre collectifs. À cet égard, on ne peut que l'encourager à poursuivre dans la voie engagée très récemment d'une meilleure implication de ces jeunes chercheurs dans la vie de l'entité : élection d'un représentant des doctorants, projet de séminaire des doctorants, etc. Néanmoins, des progrès peuvent encore être accomplis dans ce domaine. Une communication interne plus systématique est recommandée : si les doctorants disposent des informations relatives aux actions scientifiques, il n'en va pas de même concernant la politique scientifique de l'entité, à la définition de laquelle ils ne sont associés ni en amont, ni en aval. De l'entretien avec la responsable de l'ED, il ressort par ailleurs qu'une meilleure efficacité dans l'accompagnement des étudiants passe aussi par des liens plus étroits entre l'EA et l'École Doctorale n°529 « Cultures et société » à laquelle elle est rattachée. L'organisation, depuis deux ans, du séminaire mensuel « Sources », porté conjointement par l'École Doctorale, le CRHEC et ACP (EA 3350 de l'UPEM), constitue à cet égard un exemple de partenariat en vue d'offrir un module de formation de qualité.

On relèvera que les doctorants ont pu bénéficier de la bonne santé financière de l'unité pour le tirage des thèses, ce qui est appréciable. Il en est de même pour l'impression des mémoires d'habilitation.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Après une période nécessaire de fondation et de consolidation de l'EA sur la base de la fusion des trois équipes d'histoire qui ont participé à sa création, le projet quinquennal s'engage vers plus de transversalité diachronique, ce qu'il faut saluer. Il y a dans cette prise de conscience relativement récente une volonté indéniable de renouveler les problématiques et de refondre l'EA sans rompre avec les acquis du CRHEC, mais en tenant compte aussi des départs et des néo-recrutements. L'histoire européenne comparée reste le cœur de cible de l'EA, qui compte sur la permanence de ses effectifs pour stabiliser et ancrer cette programmation dans la pratique. Cependant le nombre

d'HDR soutenues ou en cours rend quelque peu fragile cette projection, certains axes ne tenant que grâce à l'apport d'un spécialiste.

Ces axes qui se structurent autour de quatre grands thèmes (Mobilités et territoires ; Religions et rituels ; Normes et exercice de la norme ; Élaboration, usage et diffusion du savoir) ont été élaborés en commun et l'exercice a indubitablement renforcé le travail collectif, moins présent dans le précédent contrat. La définition de ces axes repose sur des projets en cours et contribue, comme cela est annoncé, au renouvellement de l'identité scientifique de l'équipe, en tenant compte des partenariats déjà noués ou en construction. Cela permettra à n'en pas douter l'implication accrue dans les appels d'offre nationaux et internationaux, sans pour autant réduire la place des recherches individuelles souvent à la source de ces projets.

Cependant cette programmation peut manquer, sur plusieurs aspects, de force et de densité : il n'y a pas de porteur d'axe, pas d'échéancier scientifique ni de ventilation budgétaire. Le manque de priorisation apparaît surtout au niveau des sous-axes : il y en a 13 au total, ce qui est trop pour une équipe d'une vingtaine d'EC. Les chercheurs se retrouvent nécessairement dans plusieurs axes ou sous-axes : il y a un total de 62 noms proposés, les EC sont donc en moyenne cités 3 fois, certains allant jusqu'à 4 voire 5 implications. Sans répartition des pourcentages ETP, il est difficile de connaître la part réelle de chacun et de distinguer entre des actions principales et secondaires, voire très secondaires. Si donc le principe d'une programmation transversale est à encourager, le comité s'interroge, dans de telles circonstances, sur la fonctionnalité et l'efficacité pratique de ce contrat, dans la mesure où l'EA se contente parfois de juxtaposer des spécialités individuelles.

Comme d'autres EA de sa taille, le CRHEC connaît un tiraillement entre d'une part un fonctionnement par champ de recherche personnel, avec des spécialistes le plus souvent reconnus dans leur domaine qui lui procurent des financements non négligeables (3 IUF), et d'autre part un investissement collectif pour accroître les synergies scientifiques du laboratoire et répondre aux nouveaux dispositifs de financement. La programmation scientifique devrait davantage prendre en compte cette articulation entre l'un et l'autre afin de dégager des priorités et, comme le rapport le revendique lui-même, « des atouts à faire valoir » et « des domaines bien identifiés ». Il est d'ailleurs symptomatique de constater que l'analyse SWOT du rapport envisage la transversalité de manière bien plus polarisée. L'organisation d'un séminaire d'équipe contribuera sans doute à renforcer la transversalité, mais aussi à faire des choix et à recentrer certaines des problématiques axiologiques.

Cette impression de dilution est renforcée par certains intitulés comme « Normes et exercices de la norme » qui peut apparaître très général, lorsqu'on sait qu'aucun juriste n'y est inséré. Cela pose une autre question essentielle : pourquoi ne pas avoir profité de l'aubaine du nouveau contrat pour discuter en interne avec d'autres laboratoires et anticiper des rapprochements à venir, programmés par les tutelles ?

De ce point de vue, la politique encouragée par la tutelle de rapprochement scientifique avec le laboratoire ACP (Analyse Comparée des Pouvoirs, EA 3350) de Marne la Vallée dans le cadre de la nouvelle COMUE Université Paris-Est, n'est pas claire. Certes les collaborations sont déjà effectives entre les 2 équipes notamment avec les historiens de l'ACP : journées de recherche, colloques et 1 séminaire mensuel organisés en commun ; montages de projet de recherche (ANR POCRAM, projet « universités dans l'espace francilien ») ; relations interpersonnelles ; politique éditoriale partagée autour d'une revue (Histoire urbaine). Mais le rapport, tout en se félicitant de cette ouverture bien établie qui conduit aussi à envisager la transdisciplinarité avec les géographes et les sociologues de l'ACP, hésite à aller au-delà. Confirmé par les entretiens de la visite, il plaide surtout pour « une articulation souple de la coopération entre le CRHEC et l'ACP ». Sans préjuger de l'avenir, il nous semble que le projet de Maison internationale des sciences humaines porté par l'UPE pourrait constituer le cadre d'une collaboration plus institutionnalisée, sur projet mais non organique, conservant à chacune des équipes sa personnalité et sa richesse ». Le projet de cette MI-SHS étant, d'après la tutelle, encore relativement hypothétique à courtes échéances, il n'apparaît pas envisageable de se reposer uniquement sur cette option, mais d'envisager le champ des possibles. Le comité d'experts s'interroge sur la quasi-absence de ce paramètre essentiel dans la programmation scientifique et dans le rapport.

Le comité d'experts se pose également la question de la place d'un axe « corpus », d'autant que l'édition de sources, qui a été depuis 2008 fortement alimentée par les travaux des médiévistes, a souffert du départ de deux collègues. Les difficultés bien compréhensibles que révèle l'absence de publications dans ce domaine depuis 2008 jettent cependant un doute sur l'opportunité de consacrer un axe spécifique à la publication de corpus dans l'architecture du prochain contrat. Si les 5 corpus proposés sont pertinents et d'importance, ils restent à la fois sans lien entre eux et ne tiennent le plus souvent qu'à l'investissement d'1, voire 2 EC. Il aurait donc été préférable de ne pas les traiter à part et de les insérer dans les priorités thématiques.

En outre les échanges avec l'ensemble de l'EA et la tutelle ont pu mettre en évidence la volonté d'accorder une plus grande place aux Digital humanities que l'on retrouve notamment dans le projet de participation au corpus

homérique (avec l'ENS Paris). Cette initiative est salubre, bien que ne reposant pas sur une tradition très forte à l'UPEC. Le Comité se demande surtout si, au regard de la situation locale à quelques pas du futur Campus Condorcet où les humanités digitales seront prioritaires (Huma-num, déclinaison française de l'infrastructure européenne Dariah portée par la France), l'EA sera en mesure d'atteindre dans ce domaine une taille critique suffisante, même si des politiques convergentes de rapprochement de laboratoires en interne, de partenariats externes et de recrutement viennent la renforcer. En tous les cas, si cette option se confirme, elle ne pourra pas se faire sans tenir compte de la nouvelle donne du Campus Condorcet auquel l'Université Paris-Est n'est pas associée.

En dépit de faibles effectifs, le CRHEC a su s'adapter face à l'évolution du paysage universitaire français et l'émergence de dispositifs nouveaux. C'est un point positif qui implique cependant, en retour, un mode de gestion rigoureux que le comité d'experts d'évaluation ne retrouve pas pleinement dans le fonctionnement actuel de l'EA (cf. appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité).

Sur le plan scientifique, si le positionnement du CRHEC par rapport à l'histoire globale et connectée est bien justifié et envisagé comme une ouverture possible à partir du champ européen et donc via des échanges internationaux, il est dommage que cette potentialité ne donne pas lieu à une réflexion stratégique plus poussée dans le rapport, ni dans la présentation orale de la Directrice et des membres de l'équipe.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : jeudi 6 février 2014 à 10h00

Fin : jeudi 6 février 2014 à 19h00

Lieu de la visite

Institution : Université de Paris-Est Créteil

Adresse : Bâtiment I – Avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil Cedex

Déroulement ou programme de visite

La visite s'est déroulée de 10 h à 19h, le jeudi 6 février 2014. Le comité d'experts a eu à sa disposition les renseignements qu'il souhaitait.

La présentation orale de la directrice, les entretiens à huis clos (université, personnel BIATSS, doctorants, représentante de l'École Doctorale) et l'envoi de pièces complémentaires après la visite ont permis de clarifier en partie l'état actuel de l'équipe, certains documents du rapport étant peu ou mal informés, comme la présentation financière de l'EA, trop allusive et succincte, ou encore la liste incomplète des « personnels présents au 30 juin 2013 et qui le seront au 1^{er} septembre 2015 » de l'annexe 9 (9/24 EC titulaires ou émérites n'ont pas signé ; 2 EC récemment recrutés manquent).

Le comité d'experts tient à souligner la qualité des échanges et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.



5 • Observations générales des tutelles

Réponse au rapport du comité d'experts AERES suite à l'évaluation EA 4392 CRHEC

Titre de l'unité : **Centre de Recherche en Histoire Européenne Comparée**

Label demandé : **EA**

Nom du Directeur : **Prof. Catherine BRICE**

Nous remercions d'abord le comité AERES pour la visite qui a eu lieu le 6 février 2014 et pour le dialogue constructif qu'elle a occasionné.

Nous nous réjouissons que la production scientifique de l'équipe ait été jugée riche et diversifiée – malgré notre taille modeste et malgré le renouvellement massif des EC du CRHEC depuis 2009- ; que notre rayonnement et notre attractivité scientifiques soient reconnus, ainsi que les succès obtenus dans les demandes de financement ANR (2), CPU/CDC, l'obtention de l'IUF pour 3 membres, et de plusieurs prix nationaux ; que notre interaction avec l'environnement social, économique et culturel établie par de nombreux partenariats soit appréciée ainsi que l'effort apporté à la valorisation des résultats obtenus. Enfin que la bonne santé financière du CRHEC, résultat d'une dotation régulière mais aussi d'un effort continu de recherche de financements extérieurs, *en partenariat et sur projet*, soit jugée comme susceptible d'apporter une « certaine sérénité ».

Aussi, nous sommes heureux qu'ait été reconnu l'effort scientifique continu mené depuis 2009 pour d'abord fusionner 3 équipes distinctes, puis les faire travailler ensemble sur des axes communs débouchant en 2013 sur une proposition de 4 grands axes transversaux et diachroniques.

Reste un certain nombre de points que nous voudrions préciser.

Les doctorants : la faiblesse du nombre de bourses doctorales relève d'une sous-dotation en contrats doctoraux pour l'UPEC et répercutée par la COMUE. Comme en convient le comité, le temps mis à achever la thèse (6 ans) en découle directement puisque la majorité de nos doctorants travaillent par ailleurs. Pour autant le CRHEC est conscient de la nécessité de renforcer l'intégration des doctorants à l'équipe et va ouvrir des formations ciblées à destination de ses futurs docteurs, en complément du séminaire *Sources*. Il va également chercher à obtenir des bourses doctorales sur projets et des thèses CIFRE.

La consolidation des priorités scientifiques est en cours et le CRHEC suivra les recommandations de l'AERES ; donner un responsable à chaque axe et lui allouer un financement correspondant à un programme. L'équipe s'emploiera également à renforcer les thématiques collectives et partagées, à rechercher dans les axes retenus des niches susceptibles d'être développées et à regrouper les sous-axes. Cette démarche se fera en interne par le biais de séminaires, rencontres et colloques, nationaux et internationaux. On veillera également, dans la mesure du possible, à orienter certains des travaux collectifs vers des appels à projet nationaux, régionaux ou internationaux. Notons toutefois que cette dynamique existe déjà puisqu'entre 2009 et 2013, 3 projets ANR ont été déposés, 2 obtenus ; un programme de recherches a été co- soutenu par la CPU et la Caisse des dépôts et consignations, un projet ANR déposé en 2014 vient d'être présélectionné (EXILPOL19). On veut également compléter, au plan scientifique, le bilan sur l'histoire contemporaine qui passe complètement sous silence le travail en histoire urbaine mené en collaboration avec l'Institut d'urbanisme de Paris et le laboratoire ACP de Marne-la-Vallée et qui se prolonge dans l'axe *Territoires et Mobilités*.

L'international : Le CRHEC suivra les recommandations de l'AERES visant à mieux mettre en valeur la dimension internationale de ses activités. Cependant, l'équipe tient à souligner que cette activité internationale est déjà fonctionnelle. Le comité indique que la dimension internationale est très liée à la participation à des colloques. Or, l'invitation à un colloque reflète la notoriété et la reconnaissance des travaux des membres du CRHEC. Les partenariats internationaux avec des universités ou centres de recherche étrangers existent et se font souvent par le biais de projets. Si les ANR portées par le CRHEC ou dans lesquelles il est partenaire ne peuvent réunir que des laboratoires français (sauf pour quelques pays ciblés), les membres impliqués sont souvent étrangers (Fraternité, POCRAM et projet Exilpol19). Et par ces collaborations scientifiques sont consolidés des liens avec leurs institutions de rattachement. En outre, les membres du CRHEC sont présents dans les comités de rédaction de 6 revues étrangères et ils publient dans des revues internationales, à comité de lecture, en langue étrangère. En Antiquité : sur 12 articles dans des revues à comité de lecture, 10 le sont dans des revues étrangères ; en médiévale et moderne, sur 30 articles dans des revues à comité de lecture, 8 le sont dans des revues étrangères ; en contemporaine sur 46, 9 le sont dans des revues étrangères. Concernant la réflexion menée sur l'histoire connectée, le CRHEC regrette qu'il n'y ait eu aucune question sur ce point lors de la visite. Auraient pu être évoqués les projets sur La Fraternité en Europe comme catégorie de l'action politique, le projet POCRAM, celui les révolutions européennes de 1830 ou celui sur les circulations révolutionnaires. On peut aussi noter que dans un laboratoire de 22 EC, 11 sont spécialistes de pays européens (hors France). Quant à l'histoire globale évoquée par le comité, elle vise plutôt à « provincialiser l'Europe », et pour ce faire, il faudrait nouer des liens avec des chercheurs, universités et unités de recherche d'Amérique latine, Inde, Chine... Projet passionnant mais dans un premier temps, l'équipe prolongera sa réflexion sur *l'histoire comparée européenne*, sujet déjà en soi assez riche.

Gouvernance et organisation de l'EA : il faut rappeler que la priorité a été donnée durant ce dernier contrat à un renforcement du travail collégial, et à la fédération des 3 équipes distinctes rassemblées en 2009. L'émergence d'axes thématiques transversaux, élaborés dans un premier temps de façon transitoire pour le mi-quadriennal, a permis un travail en commun de l'ensemble des EC. Pour mener ces changements de fonctionnement, il était important d'obtenir l'assentiment de l'assemblée des membres du CRHEC, comprenant le conseil de laboratoire nommé dès 2009 et renouvelé en 2013 (comme indiqué dans le rapport). La définition des axes diachroniques de l'actuel programme n'a été rendue possible que *par l'absence de rigidité du fonctionnement de l'équipe*. Cette gouvernance a reçu une sanction tout à fait positive lors de l'évaluation internationale à mi-quadriennal et a permis cette « mue » du CRHEC en seulement 3 ans. L'AERES déplore l'absence de documents financiers précis. La directrice de l'équipe s'étonne de cette remarque puisque l'ensemble des documents financiers demandés par l'AERES ont été fournis et qu'aucune demande spécifique de comptabilité analytique n'a été transmise par le Président du comité d'évaluation, *avant* la visite. Pour autant, le CRHEC a évidemment un budget, établi de façon prévisionnelle au cours du dernier semestre de l'année antérieure, puis géré dès le début de l'année avec une programmation, réactualisée au moment de la DBM1 puis DBM2, ce qui permet de connaître le taux d'engagement en mai puis septembre. La disponibilité des fonds a été convenue sur projets préalablement présentés à l'ensemble des membres de l'équipe. A cela il convient d'ajouter que l'équipe a défini 4 priorités de soutien financier : aide à la publication des mémoires d'habilitation des MCF HDR ; participation de montant divers à la publication des colloques et journées d'étude du CRHEC, co-financement aux missions des doctorants et impression de leurs thèses. Ceci posé, la direction de l'EA se félicite de la très récente amélioration du *reporting* financier au niveau de l'UFR qui l'aidera à assurer encore mieux le pilotage de la dotation de l'équipe.

Gouvernance, finances et programmation scientifique sont évoqués avec insistance en lien avec « le nouveau contexte de **fusion entre les deux universités de l'Est parisien, pas suffisamment anticipée** ». Rappelons que nous entretenons avec ACP, laboratoire d'histoire, géographie et sociologie de Marne La Vallée des relations scientifiques riches (participation à POCRAM, séminaire de laboratoire commun, projet « universités dans l'espace francilien », séminaire doctoral commun, manifestations) On voit mal comment on pourrait anticiper au-delà une fusion dont la proposition a été faite au CA une semaine *après* la visite de l'AERES le 6 février 2014. Par ailleurs, le rapprochement avec ACP n'est qu'une évolution possible parmi d'autres. Le projet de Maison internationale des Sciences humaines,

dont l'AERES dit qu'elle « est encore relativement hypothétique à courtes échéances » », est un dispositif ambitieux de redéploiement des Sciences humaines à l'échelle des deux établissements qui nous paraît très prometteur. D'autres reconfigurations concernant l'ensemble des sciences humaines à l'UPEC, à l'UPEM, voire dans d'autres établissements de la COMUE peuvent aussi être envisagées. Le CRHEC, qui a fait preuve, dans les années passées, de sa capacité d'adaptation, sera dans toutes les hypothèses un acteur important de ces évolutions. Dans le moment où nous sommes, sa meilleure contribution est de consolider ses propres programmes et de continuer son partenariat avec ACP.

A black ink signature consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Catherine Brice
Directrice du CRHEC

A blue ink signature featuring several vertical strokes and a large, sweeping loop that curves upwards and to the right.

Luc Hittnger
Président de l'UPEC